

OBSOLÈTE [Adjectif]

(Grammaire) : Qui n'est plus utilisé, en parlant d'un mot, d'une locution.

(Par extension) (Ancien) : Arriver à échéance ou être dévolu par le sort.

(Histoire naturelle) : Qui a des caractères peu apparents ; qui est peu accentué.

Étymologie :

Du latin *obsole* : tomber en désuétude, lui-même composé de *ob-* : préfixe de renversement et de *solere* : avoir coutume.

Maître incontestable des rythmes obsolètes ressuscités (Paul Verlaine, Oeuvres posthumes, t.1, Souvenirs et fantaisies, 1896, p.209)

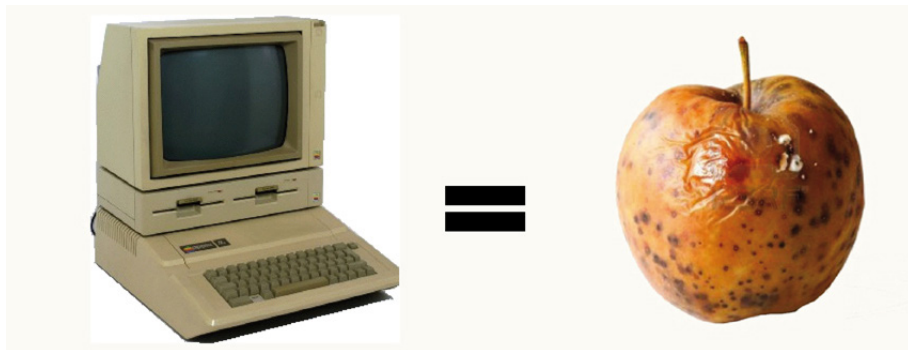
Écornifleur » se compose du verbe « écorner » (dévaluer l'intégrité de) et du verbe obsolète « nifler », certes moins connu que son dérivé « renifler », mais de même sens. (Bernie de Tours, Le mauvais tour de Babel: Pérégrinations ludiques au royaume des mots, Scali, 2007, page 263)

Obsolescence programmée



Dessin de Martin Vidberg

Plusieurs vieilles à physionomies obsolètes, cafardes et ligamenteuses, se précipitent pour me procurer une brochure (Léon Bloy, Journal, 1899, p.341).



L'humour obsolète

